

RALLYE « CHALLENGE DU THOUARET » VHC

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA et les règles spécifiques des rallyes VHC FFSA 2021

Les articles non mentionnés dans ce règlement sont conformes à la réglementation standard FFSA 2021

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier du rallye.

LISTE DES ADRESSES

Organisateur Administratif : ASA 79 - 12 rue Joseph Cugnot 79000 NIORT

Organisateur Technique **Association « Challenge Enfance et Cancers** – 3, Le Magnou 17290 FORGES

Téléphone : 06 74 36 30 86

Email : challengeduthouaret@gmail.com

Site internet : www.challenge-du-thouaret.com

Accueil des OFFICIELS : Mairie de Faye l'Abbesse 31 juillet 2021 de 16h à 19h

Distribution du carnet d'itinéraire : Salle polyvalente Mairie de Faye l'Abbesse

Vérifications administratives et techniques : Parking Mairie de Faye l'Abbesse

PC Course – Collège des commissaires sportifs : Affichage officiel - Publication des résultats
31/07 et 02/08 2021 – Salle polyvalente Mairie de Faye l'Abbesse

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement - Ouverture des engagements

Dès l'obtention du Visa Ligue/FFSA et au plus tard le 28 juin 2021

Clôture des engagements :	20 Juillet 2021 minuit
Parution du carnet d'itinéraire :	30 Juillet de 15h à 18h - 31 Juillet 2021 de 08h00 à 17h
Dates et heures des reconnaissances :	31 Juillet 2021 de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Vérifications des documents	A la distribution du carnet d'itinéraire
Vérifications des voitures :	31 Juillet 2021 de 14h à 19h - Mairie Faye l'Abbesse
Heure de mise en place du parc de départ :	31 Juillet 2021 de 14h à 19h - Mairie Faye l'Abbesse
Première réunion des Commissaires Sportifs :	31 Juillet 2021 à 17h
Publication des équipages admis au départ :	31 Juillet 2021 à 20h
Publication des heures et ordres de départ :	31 Juillet 2021 à 20h
Départ du premier concurrent :	01 Août 2021 – 08h30
Publication des résultats partiels	01 Août 2021
Arrivée prévisionnelle du premier concurrent :	01 Août 2021 à partir de 16H53

Vérifications finales le 01 Août 2021 Garage Auto-Markes Faye l'Abbesse ou sur le Parc de la mairie

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye le Dimanche 01 Août 2021 après l'entrée en parc du dernier concurrent

Remise des coupes sur le podium d'arrivée.

NOTA : Dans le cadre d'une démarche de développement durable, le présent règlement, la fiche d'engagement et en général tous les documents relatifs à l'épreuve ne seront pas ou peu imprimés mais publiés sur le site du rallye. Les concurrents et les officiels sont invités à déposer en fin de rallye tous les documents papiers devenus inutiles dans le bac réservé à cet effet au PC et au podium d'arrivée.

Le carnet d'itinéraire sera mis à la disposition des concurrents qui le souhaite au format dématérialisé à compter du vendredi 30 juillet – Demande à effectuer lors de l'envoi de l'engagement

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile 79 représenté par son Président ou toute personne par lui désignée, organise les 31 Juillet et 01 Aout 2021 en **qualité d'organisateur administratif**.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine Nord le **17/03/2021** sous le numéro **08/2021** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **178** en date du **17/03/21**

Comité d'Organisation

Co-Présidents : KAMP Fernand - JOUBERT DOMINIQUE

Secrétariat et permanence du Rallye

Du début des engagements au 30 juillet 2020 : Adresse : 3, le Magnou 17290 FORGES

Tel 06 74 36 30 86

Du 01 au 02 Aout – de 08h à 20h PC

Salle polyvalente Mairie de Faye l'Abbesse

Tel : 05-49-72-43-28

Mail : challengeduthouaret@gmail.com

Organisateur technique

Nom : **Association « Challenge Enfance et Cancers »** représenté par Fernand Kamp ou Dominique JOUBERT ou toute personne par eux désignée

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président :	TROMAS Jacques	Licence n° 128570
Membre :	CONDEMINE Catherine	Licence n° 56617
Membre :	CHABERNAUD Gilles	Licence n° 13554
Directeur de Course :	LORRE Joseph	Licence n° 10395
Adjoint au Directeur de Course :	MARTY Patrice	Licence n° 9699
Adjoint au Directeur de Course :	CONDEMINE Bernard	Licence n° 6916
Directeur d'épreuve ES1 :	MINEUR Jean Louis	Licence n° 29169
Directeur d'épreuve Adjoint ES1 :	ORTIZ Christophe	Licence n° 49986
Directeur d'épreuve ES2 :	MARTY Brigitte	Licence n° 136694
Directeur d'épreuve Adjoint ES2 :	MERLIOT Gilles	Licence n° 10396
Médecin Chef :	BILLES Jean François	Licence n° 13557
Commissaires Techniques : Responsable	GOURDON Luc	Licence n° 163936
	PHELIPEAU Jean Luc	Licence n° 9060
	RATEL Gislain	Licence n° 181601
	BLANCHARD Sébastien	Licence n° 214917

Chargés des relations avec les concurrents :	BLANC Michel	Licence n° 20772
	MARTINEAU Marine	Licence n° 210441
Véhicule BBR	CAROFF Jean Marie	Licence n° 23852
Véhicule AUTORITÉ	KAMP Fernand	Licence n° 50053
	JOUBERT Dominique	Licence n° 14860
Véhicule INFO	BIZARD Jean Paul	Licence n° 7949
Véhicule 000	FAUVEL Serge	Licence n° 2517

Véhicule 00	LE GALL Jacques	Licence n° 9383
Voiture 0B VHC	DEXMIER Dominique	Licence n° en cours
Voiture OA Moderne	CHOLLET Doryan	Licence n° 174681
Véhicule DAMIER	BILLON Didier	Licence n° 19776
	FORTINEAU Danielle	Licence n° 172156

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye « Challenge du Thouaret » VHC compte pour :

Le Championnat de la Ligue régionale du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine Nord 2020

Le Challenge des Notes d'Or 2021

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques. Horaires : Voir paragraphe PROGRAMME – HORAIRES

L'organisateur mettra en place des pré-vérifications administratives qui auront lieu à la distribution du carnet d'itinéraire. Les Concurrents devront présenter les ORIGINAUX des permis de conduire et licences (pilote et co-pilote) ainsi que la fiche d'homologation et le passeport technique ou PTH.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques VHC.

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques VHC.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye « Challenge du Thouaret » VHC doit adresser au **secrétariat du rallye : KAMP Fernand - Rallye « Challenge du Thouaret » 3, le Magnou 17290 FORGES** (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement **INTEGRALEMENT complétée et signée par les 2 membres de l'équipage, ainsi que les annexes**, avant le 21 juillet 2021 .

3.1.10P. Du fait de l'organisation du 1^{er} Rallye 'Challenge du Thouaret' VHC en doublure, le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum pour les deux rallyes (Moderne + VHC), reparti en fonction des engagements reçus.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **230 EUROS**
- sans la publicité facultative des organisateurs : 460 EUROS

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.2P. EQUIPAGE

3.2.10P. Tous les concurrents doivent être, tout au long de l'épreuve, obligatoirement en possession de leur licence de l'année en cours ainsi que de leur permis de conduire en cours de validité et de la fiche d'homologation de leur voiture.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques VHC.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée exclusivement dans le parc d'assistance prévu à cet effet.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques VHC.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire (panneaux de portières – plaques de rallye – surface plaque de police) et la publicité facultative (haut de pare-brise gauche et droit) seront communiquées par un additif au présent règlement.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques VHC.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye « Challenge du Thouaret » VHC représente un parcours de 88,980 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales (2 différentes d'une longueur totale de 38.250 km.

Les épreuves spéciales sont : ES1-3-5 : 6.750 Km – ES2-4-6 : 6.000 Km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Les reconnaissances sont autorisées le Samedi 01 Aout 2020 de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00. Des contrôles seront mis en place par l'organisateur.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques VHC.

Le départ sera donné le 01 Aout 2021 à 8h30 (sortie Parc), le rallye VHC part avant le rallye moderne

Si possible, l'ordre départ de la 2^{ème} section se fera dans l'ordre du classement de la 1^{ère} Epreuve spéciale

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques VHC.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques VHC.

A aucun moment du rallye il ne sera établi un classement général toutes périodes confondues.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques VHC.

Prix : Il n'y a pas de remise de prix en numéraires. Le solde de la manifestation sera intégralement reversé à l'association de soutien pour la recherche sur les cancers pédiatriques.

Coupes – Trophées : Des coupes, Trophées, ou autres récompenses seront remis à l'ensemble des concurrents figurant au classement final de l'épreuve (présents au podium et au parc Fermé Final).

RALLYE « CHALLENGE DU THOUARET » VHC

ANNEXE 5 : Epreuves Spéciale

PREMIERE SECTION

SORTIE PARC FERME DE DEPART – ENTREE PARC DE REGROUPEMENT

29,660 Km comprenant 2 épreuves spéciales totalisant 12,750 Km

ES n° 1 CHICHÉ BOISME

Départ : CHICHÉ

Arrivée : CHICHÉ

6.750 Km

ES n° 2 FAYE L'ABBESSE CHICHÉ

Départ : FAYE L'ABBESSE

Arrivée : FAYE L'ABBESSE

6.000 Km

DEUXIEME SECTION

SORTIE PARC DE REGROUPEMENT – ENTREE PARC DE REGROUPEMENT

29,660 Km comprenant 2 épreuves spéciales totalisant 12,750 Km

ES n° 3 CHICHÉ BOISME

Départ : CHICHÉ

Arrivée : CHICHÉ

6.750 Km

ES n° 4 FAYE L'ABBESSE CHICHÉ

Départ : FAYE L'ABBESSE

Arrivée : FAYE L'ABBESSE

6.000 Km

TROISIEME SECTION

SORTIE PARC DE REGROUPEMENT – ENTREE PARC FERME D ARRIVEEE

29,660 Km comprenant 2 épreuves spéciales totalisant 12,750 Km

ES n° 1 CHICHÉ BOISME

Départ : CHICHÉ

Arrivée : CHICHÉ

6.750 Km

ES n° 2 FAYE L'ABBESSE CHICHÉ

Départ : FAYE L'ABBESSE

Arrivée : FAYE L'ABBESSE

6.000 Km

Soit une longueur totale de 88.980 Km comprenant 6 épreuves spéciales chronométrées pour 38.250 Km

RALLYE RÉGIONAL "CHALLENGE DU THOUARET"

ITINÉRAIRES ET CONTROLES

DIMANCHE 01 AOUT 2021

Contrôle	Itinéraire	Kilométrage		Horaire		
		Partiel	Total	Temps imparti	Heure 1ère Auto VHC	Heure dernière
PREMIERE SECTION : PARC FERMÉ Faye l'Abbesse - PARC REGROUPEMENT Faye l'Abbesse						
		Premier secteur :		0,710	Temps imparti :	
					0:20	
CH0	Faye l'Abbesse - Sortie Parc Fermé				8:30	10:45
CH0a	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance	0,710	0,710	0:20	8:50	11:05
				0:00		
		Deuxième secteur :		7,120	Temps imparti :	
					0:25	
CH0a	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance				8:50	11:05
CH1	Les Patis	7,120	7,830	0:25	9:15	11:30
		Neutralisation		0,100	7,930	0:03
		Troisième secteur :		11,080	Temps imparti :	
					0:20	
		Départ ES 1 : Le Maillet			9:18	11:33
		Arrivée ES 1 : Le Maillet		6,750		
CH2	Faye l'Abbesse	4,330	19,010	0:20	9:38	11:53
		Neutralisation		0,100	19,110	0:03
		Quatrième secteur :		10,550	Temps imparti :	
					0:20	
		Départ ES 2 : Le Thouaret		0,000	9:41	11:56
		Arrivée ES 2 : Le Thouaret		6,000		
CH2a	Faye l'Abbesse - Entrée Parc Regroupement	4,550	29,660	0:20	10:01	12:16
		PARC DE REGROUPEMENT Faye l'Abbesse			2:00	
DEUXIEME SECTION : PARC REGROUPEMENT Faye l'Abesse - PARC REGROUPEMENT Faye l'Abbesse						
		Cinquième secteur :		0,710	Temps imparti :	
					0:40	
CH2b	Faye l'Abbesse - Sortie Parc Regroupement				12:01	14:01
CH2c	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance	0,710	30,370	0:40	12:41	14:41
				0:00		
		Sixième secteur :		7,120	Temps imparti :	
					0:25	
CH2d	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance				12:41	14:41
CH3	Les Patis	7,120	37,490	0:25	13:06	15:06
		Neutralisation		0,100	37,590	0:03
		Septième secteur :		11,080	Temps imparti :	
					0:20	
		Départ ES 3 Le Maillet			13:09	15:09
		Arrivée ES 3 Le Maillet		6,750		
CH4	Faye l'Abbesse	4,330	48,670	0:20	13:29	15:29
		Neutralisation		0,100	48,770	0:03
		Huitième secteur :		10,550	Temps imparti :	
					0:20	
		Départ ES 4 Le Thouaret			13:32	15:32
		Arrivée ES 4 Le Thouaret		6,000		
CH4a	Faye l'Abbesse - Entrée Parc Regroupement	4,550	59,320	0:20	13:52	15:52
		PARC DE REGROUPEMENT Faye l'Abbesse			1:00	
TROISIEME SECTION : PARC DE REGROUPEMENT Faye l'Abbesse - PARC FERME FINAL Faye l'Abbesse						
		Neuvième secteur :		0,710	Temps imparti :	
					0:50	
CH4a	Faye l'Abbesse - Sortie Parc Regroupement				14:52	16:42
CH4b	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance	0,710	60,030	0:50	15:42	17:32
				0:00		
		Dixième secteur :		7,120	Temps imparti :	
					0:25	
CH4b	Faye l'Abbesse -Sortie Parc Assistance				15:42	17:32
CH5	Les Patis	7,120	67,150	0:25	16:07	17:57
		Neutralisation		0,100	67,250	0:03
		Onzième secteur :		11,080	Temps imparti :	
					0:20	
		Départ ES 5 Le Maillet			16:10	18:00
		Arrivée ES 5 Le Maillet		6,750		
CH6	Faye l'Abbesse	4,330	78,330	00:20	16:30	18:20
		Neutralisation		0,100	78,430	0:03
		Douzième secteur :		10,550	Temps imparti :	
					0:20	
		Départ ES 6 Le Thouaret			16:33	18:23
		Arrivée ES 6 Le Thouaret		6,000		
CH6A	Faye l'Abbesse - Entrée Parc Fermé Final	4,550	88,980	0:20	16:53	18:43
		POINTAGE EN AVANCE AUTORISÉ			16:53	
				88,980		18:33

REGLEMENT PARTICULIER. RALLYE VHC 2021